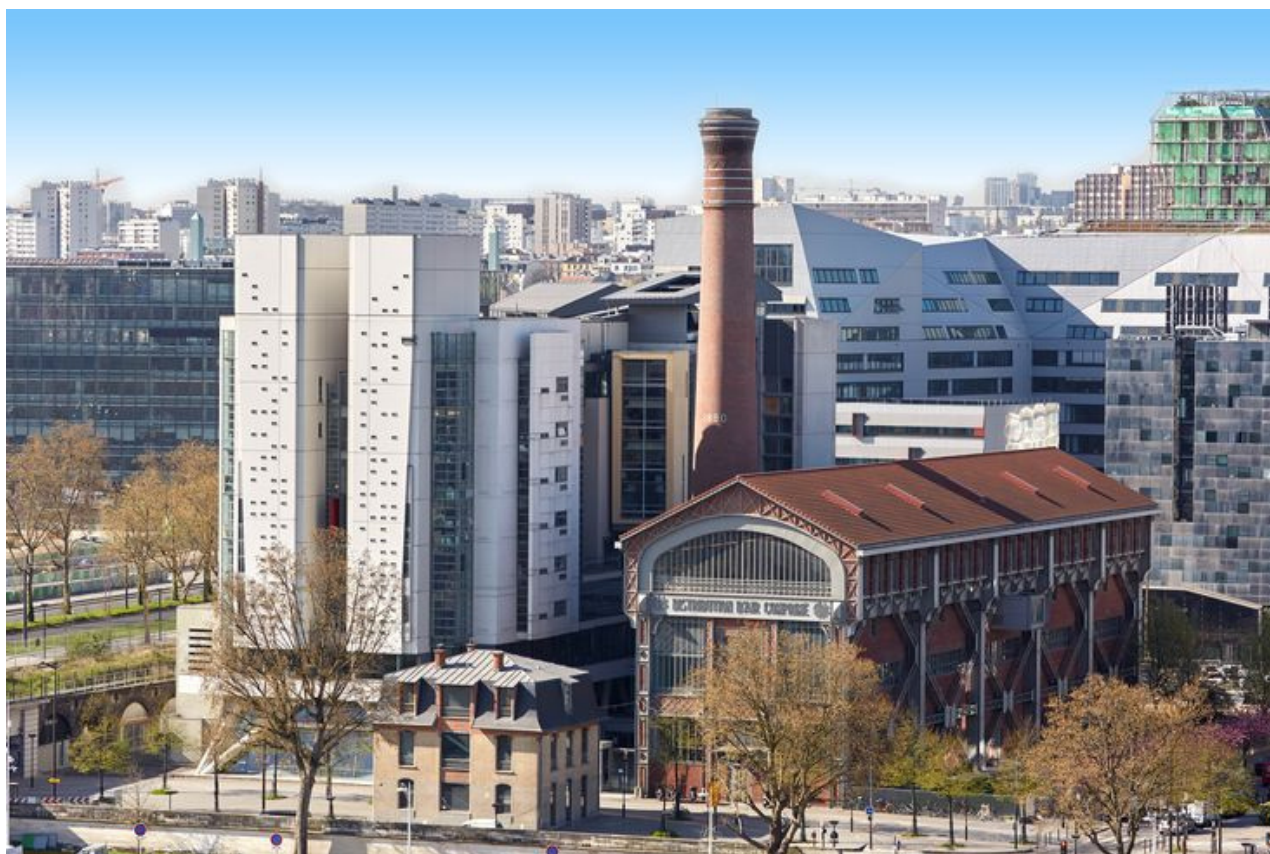




Guide de l'étudiant international 2023-2024

SOMMAIRE

Présentation.....	3
Avant votre départ.....	4
Vos démarches à l'arrivée.....	8
Vie étudiante.....	9
Activités culturelles.....	13
Informations pratiques.....	15

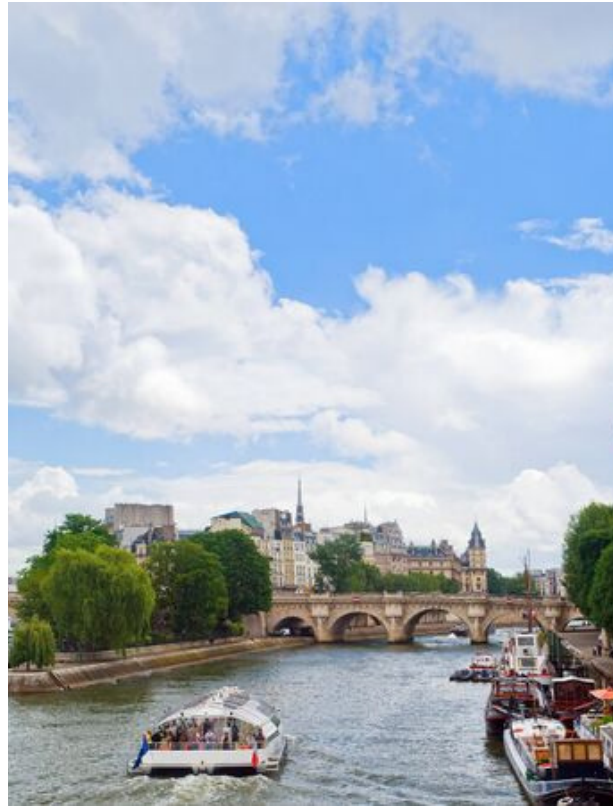


PRESENTATION

*Bienvenue
à l'ENSA Paris-Val de Seine!*

Installée au bord de la Seine, dans un bâtiment récent de 7 étages jouxtant une ancienne usine d'air comprimé du XIXe siècle, dont subsistent la halle et la cheminée en brique (répertoriée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine réunit près de 2000 étudiants et 250 enseignants.

Alliant une offre pédagogique variée et un fort dynamisme culturel, l'ENSA Paris Val de Seine s'impose comme un acteur majeur de l'architecture aujourd'hui en France, en formant et diplômant 1 architecte sur 10 dans le pays.



L'ENSA Paris Val de Seine est associée à l'Université de Paris par décret et s'inscrit donc dans un campus multidisciplinaire de plus de 40 000 étudiants, offrant ainsi l'opportunité de développer des projets communs.

Ouverte sur le monde, l'ENSA Paris-Val de Seine a noué plus de 70 partenariats dans 33 pays et vise à renforcer sa place sur la scène internationale. Chaque année, près de 100 étudiants venant d'établissements partenaires sont accueillis afin d'étudier un semestre ou une année au sein de l'Ecole.

AVANT VOTRE DEPART

DEMANDE DE VISA

Pour tout séjour en France d'une durée supérieure à 90 jours, vous devez solliciter avant votre arrivée en France un **visa de long séjour (VLS-T ou VLS-TS) portant la mention "étudiant"**.

La demande s'effectue auprès des services consulaires français de votre pays de résidence, trois mois avant le début de votre mobilité.

Documents à préparer :

- *justificatif d'admission*
- *justificatif de ressources (615€ par mois)*
- *passport en cours de validité*
- *justificatif de logement*
- *photographies d'identité*



Les ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Monaco, de Suisse, de Saint-Marin et du Saint-Siège sont dispensés de visa.



Les étudiants du programme d'échange Erasmus ayant une nationalité non-européenne, devront obligatoirement faire une demande de visa long séjour étudiant. Le titre de séjour du pays de résidence permet de circuler librement dans l'espace Schengen mais pas de rester plus de 90 jours en France.



AVANT VOTRE DEPART

LOGEMENT

L'ENSA Paris-Val de Seine bénéficie d'un nombre limité de logements à mettre à disposition des étudiants. Être accepté dans notre établissement ne garantit pas l'attribution d'une chambre au CROUS. Il est donc indispensable de chercher un logement par vos propres moyens.

Trouver un appartement à Paris peut s'avérer compliqué, il est donc primordial d'**anticiper vos recherches de logement**.

Dispositif VISALE

Vous avez trouvé un logement mais vous n'avez pas de garant ? Faites une demande de caution locative solidaire sur www.visale.fr

Assurance habitation

En France, l'assurance habitation est obligatoire, afin de couvrir les éventuels dégâts accidentels dans votre logement.

Préavis de départ

Avant de quitter définitivement votre logement, informez le propriétaire par courrier recommandé avec accusé de réception en respectant un préavis d'un mois.



Attention aux arnaques : ne payez rien avoir d'avoir visité et signé un bail



Quelques sites utiles

CROUS de Paris
<https://www.crous-paris.fr/>

lokaviz.fr

adele.org

leboncoin.fr

seloger.com

AVANT VOTRE DEPART

BUDGET

Afin de préparer au mieux votre séjour en France, il est essentiel de prévoir un budget suffisant.

Voici une estimation, à titre indicatif, des dépenses que vous pourrez être amené à effectuer :



Loyer studio privé : 700-800€ par mois
(sans les charges)

Electricité : 30-60€ par mois (en fonction
du logement)

Internet : 20-30€ par mois



Forfait Navigo : 84.10€ par mois
ou

Forfait Imagine'R étudiant : 350€ par an, si
vous avez moins de 26 ans (tarif plus
avantageux pour les séjours d'un an)



Repas au CROUS : 3,30€

Baguette de pain : 1€



Place de cinéma : 8€ (tarif étudiant)

Entrée dans un Musée : de 8 à 20€



Le premier mois, prévoyez le triple du budget mensuel afin de faire face aux dépenses d'installation dans votre logement.

AVANT VOTRE DEPART

ASSURANCES



UE

Les étudiants ressortissants de l'UE doivent impérativement demander la **carte européenne d'assurance maladie** (CEAM) avant leur départ.



Quelques sites utiles

etudiant-etranger.ameli.fr

doctolib.fr

planning-familial.org

Hors UE

Les étudiants hors UE doivent s'affilier à la **sécurité sociale** dès leur arrivée en France, en s'inscrivant sur le site etudiant-etranger.ameli.fr, afin de bénéficier du remboursement partiel de leurs frais de santé.

La sécurité sociale couvre seulement une partie de vos frais de santé.

Pour obtenir un meilleur taux de remboursement, il est possible de souscrire à une complémentaire santé ou mutuelle. Demandez un devis et comparez les offres afin de choisir celle la mieux adaptée à vos besoins.

A noter : la mutuelle complémentaire n'est pas obligatoire en France mais vivement conseillée.

Responsabilité civile



La responsabilité civile est obligatoire et vous sera demandée lors de votre inscription administrative. Cette assurance couvre les dommages éventuels que vous pourriez causer à autrui (bris de matériels etc...).

VOS DEMARCHES A L'ARRIVEE



VALIDATION DU VISA

Si vous possédez un visa VLS-TS, vous devrez impérativement le valider en ligne dans les 3 mois suivants votre arrivée en France, sur la plateforme de l'ANEF : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

COMPTE BANCAIRE

Vous pouvez ouvrir un compte bancaire français afin de faciliter vos démarches et de pouvoir bénéficier de certains services ou aides financières.



Pensez à bien comparer les offres des différentes banques avant de faire votre choix.

Documents à préparer

-votre pièce d'identité

-un justificatif de domicile en France

- votre certificat de scolarité de l'ENSA Paris-Val de Seine.



AIDES FINANCIÈRES

La CAF propose une aide personnalisée au logement (APL) afin de vous aider à payer votre loyer. Le montant de l'APL varie en fonction de votre logement et de vos ressources financières. Il n'y a pas de limite d'âge pour en bénéficier. La demande est à faire en ligne.

Vous pouvez utiliser le [simulateur de la CAF](#) afin savoir si vous êtes éligible et d'estimer le montant de l'aide que vous pourriez percevoir.

VIE ETUDIANTE

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

A la suite de votre réunion de rentrée, vous serez invité à compléter votre dossier d'inscription administrative.

Une fois votre inscription administrative réalisée, vous recevrez votre certificat de scolarité.

Vous serez averti par email lorsque votre carte d'étudiant sera prête.

Documents à préparer

- copie du passeport ou carte d'identité

- attestation de responsabilité civile

- copie de la carte européenne d'assurance maladie (pour les Européens)

- copie du visa (pour les non-Européens)



INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Des formulaires vous seront transmis par email par le service des Relations et Partenariats Internationaux afin de vous permettre de faire vos choix d'enseignement pour le semestre à venir.

Vous trouverez le programme pédagogique sur notre site web : <https://www.paris-valdeseine.archi.fr/>



VIE ETUDIANTE

CRÉATION DU COMPTE TAÏGA

Vous pourrez consulter votre emploi du temps, vos notes et contacter vos enseignants via le logiciel Taïga.

1- Connectez-vous à :

<https://taiga.archi.fr/taiga/etd/>

2- Choisissez « ENSA-Paris-Val de Seine ».



3- Cliquez sur « envoi mot de passe ».



4- Entrez votre nom utilisateur, c'est à dire prénom.nom (exemple : julie.martin) ou prénom.nomnom (exemple : rodrigo.garciahernandez). Puis entrez le code à recopier.

5- Vous recevrez sur votre adresse email personnelle un message vous permettant de réinitialiser votre mot de passe. Pensez à vérifier vos spams.

VIE ETUDIANTE

ACCÈS À VOTRE ADRESSE EMAIL INSTITUTIONNELLE

Une fois inscrit administrativement, vous aurez accès sous quelques jours à votre adresse email institutionnelle via Office 365.

1- Allez sur <https://www.office.com/>
Cliquez sur connexion.



Se connecter

E-mail, téléphone ou identifiant Skype

Votre compte n'est pas accessible ?

Pas de compte ? Créez-en un !

Suivant

3- Cliquez sur "Compte professionnel ou scolaire".

4- Entrez votre adresse email de l'ENSA Paris-Val de Seine. Celle-ci sera sous la forme : prénom.nom@paris-valdeseine.archi.fr.

Si votre nom est composé de deux parties, ces parties seront liées (exemple : John Smith Ford = john.smithford@paris-valdeseine.archi.fr).

Retournez sur votre compte

Qui êtes-vous ?

Pour récupérer votre compte, commencez par saisir votre ID d'utilisateur puis les lettres situées dans l'image ou la banderson ci-dessous.

Identifiant utilisateur :

Exemple : utilisateur@contoso.onmicrosoft.com ou utilisateur@contoso.com



Saisissez les caractères de l'image ou les mots du fichier audio.

Suivant Annuler



2- Cliquez sur « Votre compte n'est pas accessible ? »



Pour quel type de compte avez-vous besoin d'aide ?



Compte professionnel ou scolaire
Créé par votre service informatique



Compte personnel
Créé par vous

Précédent

5- Entrez le code.

Vous recevrez un email sur votre messagerie personnelle avec un code à entrer dans le formulaire. Cela vous permettra de réinitialiser votre mot de passe et de vous connecter à Office 365.

VIE ETUDIANTE

CENTRES DE RESSOURCES

La bibliothèque propose un fonds de près de 18 000 ouvrages et une centaine d'abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères. Les Projets de Fin d'Études et l'intégralité des mémoires y sont également conservés. Le catalogue informatisé est consultable sur le site internet de l'Ecole.



La matériauthèque, centre de ressources techniques et technologiques, offre aux étudiants un outil ancré dans la réalité professionnelle et industrielle et participe comme relais logistique à l'ensemble des projets de l'Ecole. Plus de 15 000 produits et matériaux y sont exposés dont plusieurs maquettes, 600 Cd-rom de mise en œuvre, 26 000 références consultables dans les ouvrages techniques.



Les studios photo et vidéo proposent des appareils photos numériques Canon ou Nikon ; des fonds (noir, blanc ou vert); des flashes de studio et accessoires; des lampes à lumière continue; des réflecteurs.

Les salles informatiques et celles de l'enseignement du projet architectural comportent 150 postes dotés de logiciels professionnels en accès libre. Les étudiants disposent pour leurs impressions de traceurs, de photocopieurs, de scanners et de nombreuses imprimantes.

L'atelier maquettes s'étend sur 110m². Il met gracieusement à disposition des étudiants de nombreuses machines de découpe et de travail. Les matériaux sont quant à eux fournis par les étudiants eux-mêmes. L'atelier maquettes permet également l'emprunt de petit outillage : perceuse/visseuse, défonceuse bois, machine à sculpter, marteau, pince, tenaille, foret pour percer...

ACTIVITES CULTURELLES

ARCHITECTURE

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine, installée dans le Palais Chaillot, est le plus grand centre d'architecture au monde.

<https://www.citedelarchitecture.fr>

Le Pavillon de l'Arsenal, situé dans le 4ème arrondissement, est un lieu unique où l'aménagement de la ville et ses réalisations architecturales sont mis à la portée de tous.

<https://www.pavillon-arsenal.com/>

PARIS, ILE DE FRANCE ET ARCHITECTURE

De nombreuses visites de sites de la Région parisienne peuvent intéresser les étudiants en architecture. Des visites pourront avoir lieu avec vos enseignants, mais nous vous invitons également à découvrir ces sites par vous-même.



Villa Savoye, le Corbusier



Fondation Louis Vuitton, Frank Gehry



La Seine Musicale, Shigeru Ban & Jean de Gastines



Grande Arche de la Défense, Johan Otto von Spreckelsen

et : *L'Institut du Monde Arabe, Le Centre Pompidou, le Musée du Quai Branly, la Philharmonie de Paris, le Centre National de la Danse à Pantin, le Choux de Créteil, les Etoiles d'Ivry-sur-Seine, le MAC-VAL, les Espaces d'AbraXas à Noisy-le Grand, la Cité de la Mode et du Design...*

ACTIVITES CULTURELLES

MUSÉES ET MONUMENTS

Les Journées Européennes du Patrimoine (fin septembre) : visites gratuites ou à tarifs réduits de monuments historiques.

L'accès aux collections permanentes des **musées de la Ville de Paris** est gratuit pour tous (hormis la Crypte archéologique du Parvis Notre-Dame et les Catacombes).
<https://www.parismusees.paris.fr/fr/resea>
u

L'entrée est gratuite dans les musées nationaux pour tous les ressortissants de l'UE âgés de moins de 26 ans.



Le Louvre

De nombreux Musées offrent aux étudiants en Architecture une approche de l'Art, du Design et des innovations :

- Musée d'Orsay
- Musée de la Mode et du Design
- Musée du Louvres
- Musée d'Art Moderne
- Musée des Arts Décoratifs
- Musée National des Arts asiatiques Guimet
- Centre National d'art et de culture Georges Pompidou
- Palais de Tokyo
- ...

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Service des Relations et des Partenariats Internationaux

Alexis De Canck

Chef de service, bureau 507
alexis.decanck@paris-valdeseine.archi.fr

Cécile Mauras

Responsable des mobilités, bureau 510
cecile.mauras@paris-valdeseine.archi.fr

Horaires d'accueil :

10h-18h

Elisabeth Fontaine

Gestionnaire des mobilités, bureau 510
elisabeth.fontaine@paris-valdeseine.fr

VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

Périodes de fermeture :

- Vacances de la Toussaint (1 semaine début novembre)
- Noël (2 semaines fin décembre/début janvier)
- Vacances d'hiver (1 semaine fin février)
- Vacances de Pâques (1 semaine fin avril)
- Vacances d'été (5 semaines juillet/août)

Jours fériés :

- 1er novembre (Toussaint)
- 11 novembre (Armistice)
- 25 décembre (Noël)
- 1er janvier (Jour de l'an)
- Lundi de Pâques
- 1er mai (Fête du Travail)
- 8 mai (Victoire de 1945)
- 14 juillet (Fête Nationale)
- 15 août (Assomption)



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

Métro et RER

Station « Bibliothèque François Mitterrand »

Ligne 14 et RER C

A 10 minutes à pied de l'école

Bus

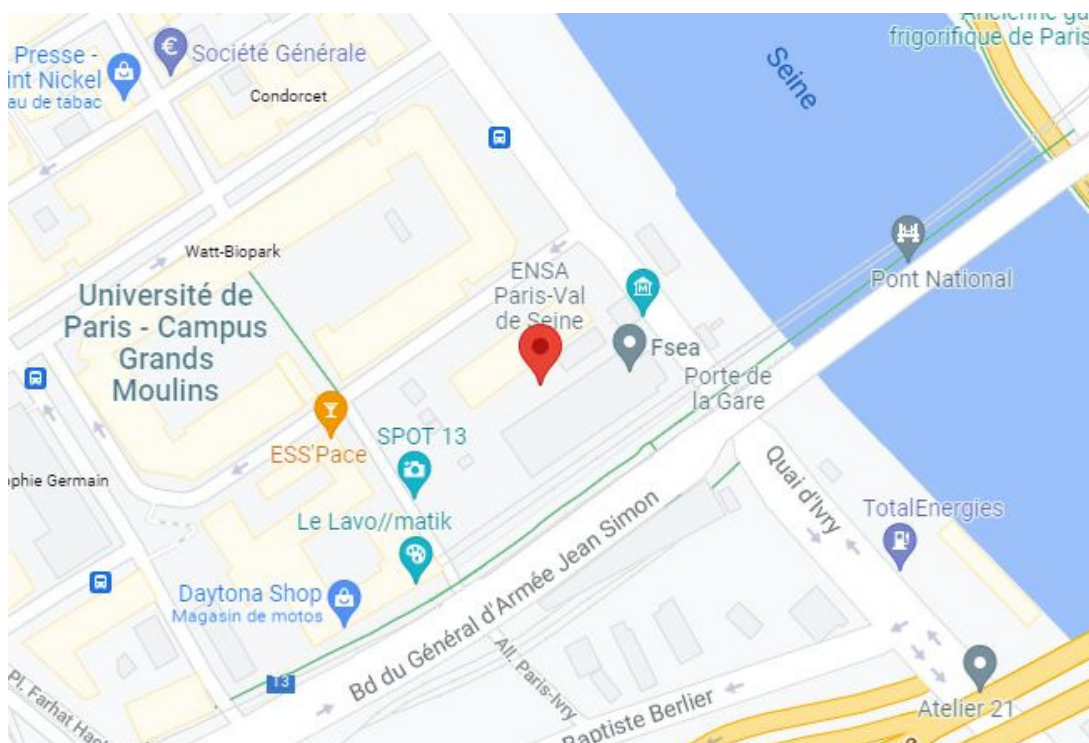
Arrêt « Watt »

Ligne 325 – Château de Vincennes > Bibliothèque François Mitterrand

Arrêt « Porte de France »

Ligne 62 – Porte de Saint-Cloud > Porte de France

Ligne 89 Gare de Vanves > Porte de France



NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114 (accessible par SMS ou fax)